

Carte de commentaires pour participants

Projet Gazoduq

Occasion de participation du public

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) est une institution fédérale qui relève du ministre de l'Environnement et Changement climatique et qui fournit des évaluations d'impact de grande qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée sur les grands projets en faveur du développement durable.

En vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, l'évaluation des projets désignés comprenant des activités concrètes régies par la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*, comme la construction d'une conduite de transport de gaz naturel interprovinciale, doit être effectuée au moyen d'une évaluation d'impact intégrée réalisée par une commission d'examen. L'Agence travaillera en collaboration avec la Régie de l'énergie du Canada tout au long du processus d'évaluation intégrée du projet Gazoduq.

Du 30 janvier au 10 mars 2020, l'Agence invite le public à commenter sur les Lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact et sur le Plan de participation du public. Les commentaires seront documentés et pris en compte pour informer le processus d'évaluation d'impact de ce projet.

Comment soumettre des commentaires



Question 3:	environnementales, sociale	es, é	r des connaissances spécifique: économiques, etc.) que votre co le connaissances communautair	mmuna	auté considère comme
Ce document participer et to	outes les opportunités de pa l'impact. Veuillez tenir comp	cipa artici	tion du public, la manière dont le pation dans le cadre de chaque des questions suivantes lorsque	phase	du processus
Question 1:	et de participation qui pour	raie les	nsi que de vos suggestions sur l nt faciliter votre participation dar d'outils pour assurer une particip mités à:	ns le pi	rocessus d'évaluation
Renco commPrése	ences publiques ontres nunautaires entations par conférence	•	Ateliers techniques Avis publics Périodes de commentaires du public Groupes de discussions	•	Portes ouvertes Réunions techniques Séances d'information en personne
Question 2: Identifiez les défis auxquels vous ou votre collectivité faites face et qui pourraient vous empêcher d'accéder aux opportunités de participation pour ce projet (par exemple, des facteurs d'ordre linguistique, économique, technique ou autre).					